
LA QUALITÉ DE LA LANGUE ET LES MÉDIAS ÉCRITS¹

Louise Tremblay*

Les médias écrits constituent un terrain d'observation idéal pour des linguistes. Et la qualité de la langue, sa définition, sa description, un beau défi. Pourquoi ne pas allier ce défi au contexte médiatique, témoin de l'évolution de la langue et de la société? Comment alors aborder objectivement la qualité de la langue? La qualité de la langue est en effet une notion fluide, difficile à saisir. En tant que linguiste, comment aborder la qualité sans faire preuve de « rectitude linguistique » ou, à l'inverse, de laxisme à outrance?

Définir la qualité n'est pas tâche facile. Elle est parsemée d'embûches. Comment en effet parler de la qualité sans porter de jugement, sans faire acte de prescription? La qualité est affaire de perception, mais elle repose tout de même sur des bases linguistiques. Tout locuteur d'une langue porte des jugements sur sa langue. Ceux-ci sont souvent négatifs : on relève la faute et on porte un jugement sur l'ensemble du texte. Les jugements positifs sont plus rares. Mais ces jugements sont-ils fondés linguistiquement?

Définir la qualité de la langue

Décrire la qualité, c'est aussi la définir, identifier les paramètres linguistiques sur lesquels elle peut se fonder. Pour notre part, nous avons adopté une définition plurielle. La qualité de la langue est un faisceau de paramètres linguistiques en interrelation. Ce faisceau est lié à la situation de communication. Les situations de communication sont diverses et donnent lieu à plusieurs usages. Il n'y a donc pas une qualité, mais plusieurs, à l'aune desquelles les usages se mesurent. Certains des paramètres concernent le système linguistique, ses composantes et ses règles. D'autres relèvent de la norme prescriptive, qui est elle-même fondée sur les normes évaluatives des locuteurs.

* Louise Tremblay est chercheuse à l'UQAM.

¹ Cet article reprend des éléments présentés dans deux articles publiés, en 1996, l'un dans la *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* et l'autre dans *Le Français moderne*.

Pour définir la qualité, il est nécessaire de tenir compte de ce qui fait la spécificité de l'objet à décrire. La qualité de la langue des médias écrits est une qualité spécifique, liée au contexte et au type de texte. En outre, les médias engendrent en eux-mêmes plusieurs situations différentes. Dans un quotidien, par exemple, on peut trouver des nouvelles, mais aussi des éditoriaux, des chroniques. Par ailleurs, les conditions de production diffèrent selon les types de média. Quotidiens, magazines, hebdomadaires, sont tous des médias écrits, mais leurs textes ne sont pas produits sous les mêmes contraintes. Les contraintes de temps et d'espace, si elles sont importantes dans tous les médias, sont plus fortes dans les quotidiens. Il faut donc tenir compte de cette distinction entre types de média et types de texte quand on tente de décrire les différents usages médiatiques.

À la recherche d'indices de qualité

Pour cerner la qualité de la langue, nous avons observé certains paramètres linguistiques. Il ne s'agissait pas de faire un inventaire pour mesurer l'étendue des déviations des usages journalistiques par rapport à un modèle normatif, mais bien de faire une recherche d'indices de qualité. Nous avons d'abord observé des indices d'ordre linguistique, qui ont une incidence sur le plan journalistique, l'étendue du vocabulaire et la longueur des phrases, par exemple.

Longueur des phrases

La longueur des phrases est un critère de lisibilité; elle indique la difficulté syntaxique et sémantique du texte. Les formules de lisibilité (cf. Flesh; Gunning) sont fondées sur la longueur des phrases. Le nombre moyen de mots par phrase prédit, lui, le degré de difficulté de lecture. Un texte est plus facile à lire si ses phrases sont courtes; à l'inverse, un texte est plus difficile à lire si ses phrases sont longues. En outre, les phrases brèves favorisent la cohérence thématique.

La longueur des phrases (ou syntagme verbal maximal, SVM) peut donc être considérée comme un indice de qualité. Voici une phrase, tirée de notre corpus : « L'entrée massive des femmes sur le marché du travail, depuis 15 ans surtout, a naturellement amené les syndicats à revendiquer pour les employées féminines un salaire égal à celui des hommes pour un travail équivalent, et cette revendication culmine actuellement dans une vague sans précédent de plaintes auprès, notamment, de la Commission des droits de la personne du Québec et par la mise en application de lois sur l'équité aux niveaux fédéral et provincial. » Cette phrase de 82 mots présente, certes, d'autres difficultés de lecture, mais sa longueur suffit à elle seule à en rendre la lecture difficile.

Écrire court favoriserait donc la qualité. Les phrases excèdent souvent l'empan de lecture de 15 à 20 mots, qui est la norme prescrite dans les manuels d'écriture journalistique². Elles ne se révèlent pas pour autant systématiquement difficiles à lire, d'autres facteurs intervenant dans la lisibilité.

Pour chacun des médias de notre corpus³, nous avons établi un indice (qui exprime le rapport du nombre de mots total (N) avec le nombre total de phrases (SVM)). L'observation des indices a permis de constater une très nette différence entre quotidiens et magazines. La valeur de l'indice est en effet plus élevée dans

² Dans un de ces manuels, par exemple, on lit : « Dans un journal grand public, 15 à 17 mots constituent la limite. Pour un public cible très scolarisé, il est permis de pousser des pointes à 20, 25 mots » (Ross, 1990).

³ Ce corpus, qui regroupe des échantillons de textes journalistiques, est d'une longueur totale de 153 981 mots (567 tranches d'au minimum 249 mots et d'au maximum 309 mots). Pour chaque média, ont été prélevées des tranches d'au moins 249 mots, les 250 premiers mots (l'équivalent d'un feuillet) étant fonctionnellement suffisants et pouvant en outre être considérés comme fermés (Muller 1977; Ménard 1983).

les quotidiens. C'est le journal *La Presse* qui offre le rapport nombre de mots par phrase le plus élevé (30 304 mots par phrase); il est suivi du *Devoir* (28 576) et du *Soleil* (28 304). Le *Journal de Montréal* se détache des autres quotidiens : ses phrases sont plus courtes (23 858 mots par phrase). Les magazines *L'Actualité* (22 492) et *Protégez-vous* (20 325) ainsi que l'hebdomadaire culturel *Voir* (19 036)⁴, présentent quant à eux les rapports N/SVM les moins élevés; en moyenne, on trouve dans ces médias les phrases les plus courtes.

Les valeurs de N/SVM obtenues traduisent l'écart entre la norme journalistique, qui prescrit l'utilisation de phrases courtes, et la réalité journalistique, contrainte par des conditions de production favorisant plutôt la réalisation de phrases longues. C'est dans les textes d'actualité (ou nouvelles) des quotidiens que les phrases les plus longues (comparativement aux éditoriaux, par exemple). Tout indique qu'il est plus difficile d'écrire des phrases courtes que des phrases longues; de façon générale, et que plus la contrainte de temps, entre autres, agit fortement, plus on produit des phrases longues.

Écarts linguistiques et écarts normatifs

Par ailleurs, pour évaluer la qualité de textes journalistiques, il faut en observer les écarts, un écart étant un acte de parole qui apparaît comme transgressant une des règles d'usage. Les écarts linguistiques, par exemple, sont des réalisations linguistiques qui transgressent une des règles du système de la langue. Par exemple, ont été considérés comme écarts linguistiques les problèmes de cohésion grammaticale et lexicale (l'absence d'un moyen cohésif; l'emploi d'un moyen cohésif inapproprié, la distance excessive entre un moyen cohésif et son référent, etc.). En outre, nous avons considéré les écarts relatifs à l'organisation textuelle (par exemple, la structuration de l'information dans l'article principal [lead] et le corps du texte ainsi que la progression thématique).

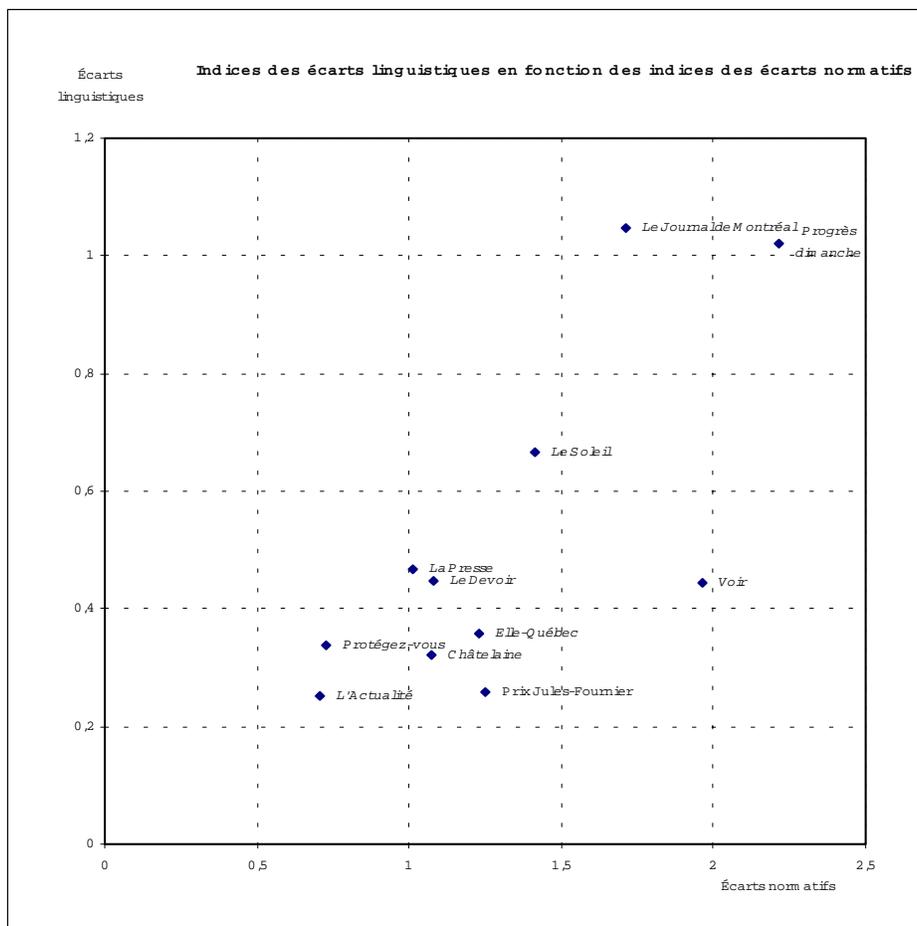
Une analyse de la qualité de la langue, si elle doit d'abord rendre compte des indices linguistiques, doit aussi prendre en compte le respect de la norme prescriptive. Le nombre d'écarts à la norme prescriptive (les écarts orthographiques, par exemple) jouent en effet en défaveur de la perception de la qualité, les écarts normatifs contrevenant à la norme prescriptive, à la grammaire légitimée, au « bon usage », décrit dans Grevisse, dans les dictionnaires de langue, comme le *Petit Robert*, et dans les dictionnaires de difficultés, comme le *Multidictionnaire des difficultés de la langue française*. Nous nous sommes intéressée aux éléments linguistiques « objectivables », c'est-à-dire aux éléments du code normatif vérifiables (dans les dictionnaires de langue, les dictionnaires de difficultés et les grammaires)⁵. Les manuels d'écriture journalistique se fondent d'ailleurs sur le respect de cette norme prescriptive. Il est donc nécessaire d'observer les comportements des médias à cet égard.

⁴ Qui se comporte ainsi comme un magazine.

⁵ Ont été évalués l'orthographe d'usage et l'orthographe grammaticale, la ponctuation, la syntaxe, le registre, les impropriétés lexicales et grammaticales. Ces éléments n'ont pas la même incidence sur la détermination de la qualité.

Pour chaque média, un indice a été calculé à partir du nombre total d'écart linguistiques regroupant les écarts d'organisation textuelle, d'articulation, de cohésion et de cohérence et du nombre moyen de mots par média. De la même façon, nous avons calculé un indice des écarts normatifs à partir du total des écarts et du nombre moyen de mots par média. Le graphique suivant trace un portrait des écarts linguistiques en fonction des écarts normatifs.

La mise en relation des écarts linguistiques et des écarts normatifs des médias de notre corpus permet de faire le constat suivant : chaque média accuse presque deux fois plus d'écarts normatifs que d'écarts linguistiques. Le Journal de Montréal et Progrès-dimanche cumulent plus d'écarts normatifs et linguistiques que les autres médias; Voir, situé sur le graphique au même niveau que les autres médias



des corpus en ce qui a trait aux écarts linguistiques, s'en éloigne pour le nombre d'écarts normatifs.

De tous les médias étudiés, c'est L'Actualité qui totalise le moins d'écarts linguistiques et normatifs. Protégez-vous offre à peu près le même nombre d'écarts linguistiques que les magazines Châtelaine et

Elle-Québec, mais beaucoup moins d'écarts normatifs que ces deux magazines, ce qui l'avantage dans le classement général des médias (ses objectifs didactiques laissant, semble-t-il, moins d'espace à l'utilisation expressive des écarts). On notera la proximité de Châtelaine et de Elle-Québec, deux magazines féminins.

On peut conclure de l'observation du graphique que les quotidiens et magazines se distinguent en ce qui a trait aux écarts linguistiques et normatifs. Globalement, la distinction établie indépendamment entre les deux catégories de médias écrits ressort avec clarté lorsqu'on tient compte de l'ensemble des écarts : les quotidiens accusent davantage d'écarts que les magazines. On pourrait conclure à une langue de plus grande qualité dans les magazines que dans les quotidiens. Puisqu'ils sont fonctionnellement différents, il serait plus adéquat de parler de la qualité de la langue des magazines, d'une part, et de la qualité de la langue des quotidiens, d'autre part.

Enfin, les textes journalistiques primés pour leur qualité, rassemblés dans le corpus Jules-Fournier⁶, présentent peu d'écarts linguistiques, mais autant d'écarts normatifs que les autres médias. A priori, l'évaluation positive de la qualité de ces textes autoriserait certaines attentes dont la quasi-absence d'écarts linguistiques et normatifs. Or, la place que ce corpus occupe dans le graphique confirme l'hypothèse en regard des écarts linguistiques uniquement. Ainsi, les écarts normatifs n'entacheraient pas une évaluation positive de la qualité; quelque chose de plus déterminant que la norme prescriptive paraît dominer sa perception. Sur ce plan, les écarts normatifs pèsent, semble-t-il, moins lourd, dans l'absolu, que les écarts linguistiques.

Conclusion

La longueur des phrases et le nombre d'écarts linguistiques et normatifs sont des indices de qualité. Ils ne sont pas les seuls; l'étendue du vocabulaire et la complexité syntaxique, par exemple, en sont d'autres (Tremblay, 1994). Les deux premiers indices suffisent pourtant à attester de la différence entre quotidiens et magazines. Ils suffisent aussi pour démontrer que la qualité de la langue peut être abordée comme objet d'analyse et peut être mesurée. Évidemment, la qualité est aussi affaire de style; chaque texte est une mise en scène de l'information et, dans certains cas, l'auteur peut davantage faire preuve de créativité. L'analyse de textes de journalistes ayant reçu le prix Jules-Fournier pour la qualité de leur production a démontré l'importance de la marque personnelle de l'auteur. Les jurés ont certainement été sensibles à des indices de qualité comme ceux que nous avons présentés. Cependant, cette évaluation se fonde aussi sur des éléments expressifs qui définissent le style de l'auteur. Le style du journaliste paraît en effet jouer un rôle dans l'attribution du prix, un paramètre dont il faudrait tenir compte dans une perspective plus large, particulièrement en regard de l'analyse des écarts normatifs.

Références

ARCHAMBAULT, Ariane et Myriam MAGNAN (1982). *La qualité de la langue dans les domaines de l'enseignement, de l'administration, des médias et de la publicité : inventaire des préoccupations*, Québec, Conseil de la langue française, « Notes et documents 15 ».

⁶ Ce corpus regroupe des échantillons de textes journalistiques de lauréats du prix Jules-Fournier, décerné annuellement au Québec pour souligner leur qualité.

- BAUTHIER, Roger (1984). « *Sur le journalisme : des règles d'écriture aux représentations de la communication journalistique* », dans : *Études de linguistique appliquée*, n° 53, p. 79-92.
- BÉDARD, Édith et Jacques MAURIS (dirs) (1984). *La norme linguistique*, Québec, Conseil de la langue française.
- BOURDIEU, Pierre (1982). *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène et Pierre MARTEL (1995). *La qualité de langue au Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), Coll. « Diagnostic ».
- CELLARD, Jacques (1982). « *Les normes de la communication informative* », dans : *Le français dans le monde*, n° 169, p. 43-55.
- CHARAUDEAU, Patrick (1988). *La presse : produit, production, réception*, Paris, Didier Érudition, Coll. « *Langages, discours et société 4* ».
- CHARON, Jean-Marie et Florian SAUVAGEAU (dirs) (1991). *L'état des médias*, Montréal, Boréal/La Découverte-Médias pouvoirs, CFPJ.
- COMITÉ DE LINGUISTIQUE DE RADIO-CANADA (1986). *Faut-il intervenir dans la langue des médias? Actes du colloque tenu à l'occasion du 25^e anniversaire des publications du Comité de linguistique de la Société Radio-Canada*, Québec, Conseil de la langue française.
- FLESH, Rudolf (1942). *How to Test Readability*, New York, Harper and Row.
- GIRODET, Jean (1988). *Pièges et difficultés de la langue française*, Paris, Bordas.
- GREVISSE, Maurice (1986). *Le bon usage*, 12^e édition refondue par André Goosse, Paris, Duculot.
- GUNNING, Richard (1952). *The Technique of Clear Writing*, New York, McGraw-Hill.
- LUNDQUIST, Lita (1983). *L'analyse textuelle*, Paris, CEDIC.
- MARTIN-LAGARDETTE, Jean-Luc (1987). *Les secrets de l'écriture journalistique : informer, convaincre*, Paris, Syros.
- MAURIS, Jacques (1999). *La qualité de la langue : un projet de société*, Québec, Conseil de la langue française.
- MÉNARD, Nathan (1983). *Mesure de la richesse lexicale : théorie et vérifications expérimentales : études stylométriques et sociolinguistiques*, Genève, Slatkine-Champion.
- MULLER, Charles (1973). *Initiation aux méthodes de la statistique linguistique*, Paris, Hachette Université.
- REY, Alain (1972). « *Usages, jugements et prescriptions linguistiques* », dans : *Langue française*, n° 16, p. 4-28.
- REY-DEBOVE, Josette et Alain REY (dirs) (1990). *Le Petit Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert.
- RICHAUDEAU, François (1973). *Le langage efficace*, Verviers, Marabout.
- ROSS, Line (1990). *L'écriture de presse : l'art d'informer*. Boucberville, Gaëtan Morin éditeur.
- SORMANY, Pierre (1990). *Le métier de journaliste : guide des outils et des pratiques du journalisme au Québec*, Montréal, Boréal.
- TIMBAL-DUCLAUX, Louis (1981). *L'expression écrite : écrire pour communiquer*, Paris, ESF.
- TIMBAL-DUCLAUX, Louis (1990). *La communication écrite, scientifique et technique : qualité et lisibilité*, Paris, ESF.
- TREMBLAY, Louise (1996). « *Profil linguistique des médias écrits : analyse d'indices lexicaux, syntaxiques et normatifs* », dans : *Le Français moderne*, vol. 64, n° 2, p. 42-65.
- TREMBLAY, Louise (1996). « *Qualité de langue et discours journalistique* », dans : *Mélanges linguistiques. Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, n° 13, p. 145-158.
- TREMBLAY, Louise (1994). *Qualité de langue et discours journalistique : définition et description linguistique*, thèse de doctorat, Université de Montréal.

VAN DIJK, Teun A. (1985). *Discourse and communication : new approaches to the analysis of mass media discourse and communication*, New York, W. de Gruyter, p. 69-93.

VILLERS, Marie-Éva de (1990). *Multidictionnaire des difficultés de la langue française*, Montréal, Québec Amérique.